

République française
COMMUNE DE PONT DE MONTVERT - SUD MONT LOZERE
DEPARTEMENT de la Lozère

DE_2017_128

Séance du mardi 20 juin 2017

Membres en exercice : 29

Date de la convocation: 15/06/2017

Présents : 18

L'an deux mille dix-sept et le vingt juin l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Jean-Pierre ALLIER,

Votants: 19

Pour : 19

Contre : 0

**Secrétaire de
séance: François
FOLCHER**

Présents : Jean-Pierre ALLIER, Laurent ARBOUSSET, Patrick BRUN, Michèle BUISSON, Paul COMMANDRE, Yves COMMANDRE, Matthias CORNEVAUX, Christelle FOLCHER, François FOLCHER, Frédéric FOLCHER, Alain JAFFARD, Marie LION, Stephan MAURIN, Gillian MC HUGO, Daniel MOLINES, Michel RIOU, Gilbert ROURE, Yves SERVIERE

Représentés: Jean-Paul VELAY par Michel RIOU

Excusés:

Absents: François BEGON, Nils BJORNSON LANGEN, Catherine BLACLARD, Gilles CHABALIER, Albert DOUCHY, Regis DURAND, Yves Elie LAURENT, Thierry MAZOYER, Dominique MOLINES, Françoise THYSS

Objet: Rythmes scolaires - DE_2017_128

Vu les discussions parlementaires en cours ;

Considérant que la réforme des rythmes scolaires imposant un passage à 4.5 jours d'écoles est en place dans la commune depuis deux ans ;

Considérant que les enfants présentent un niveau de fatigue très important lié à l'augmentation des temps collectifs induit par la mise en place de cette réforme ;

Considérant que le fractionnement des activités périscolaires (45 min par jour) est trop important et ne satisfait ni les enfants, ni les animateurs ;

Considérant le coût très important supporté par la commune lors de la mise en place de cette réforme et pour son fonctionnement ;

Considérant les souhaits des parents d'élève (sondage écrit) dont plus de 90 % des réponses se déclarent favorables à un retour à la semaine des 4 jours ;

Dès lors que le décret prévu sera signé et publié et si le conseil d'école du 29 juin se prononce favorablement à un retour à la semaine des 4 jours ;

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE à l'unanimité de mandater monsieur le maire pour faire une demande de dérogation allant dans le sens du retour à la semaine des 4 jours auprès des instances décisionnaires.

Ainsi fait et délibéré, au Pont de Montvert,
Les jours, mois et an que ci-dessus.
Le Maire, Alain Jaffard

